



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5^e séance du mardi 12 octobre 2021

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Alain Bron (1 signature) : « *Un plan lumière, aussi pour les passages piétons* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi douze octobre deux mille vingt et un.

Le président :



Le secrétaire :